



RETOUR SUR LES ÉLECTIONS DE CMCAS



LE SITE WEB DE LA CMCAS FAIT PEAU NEUVE

SUR YVELINES.CMCAS.COM

SOMMAIRE

Informations de la part de la Présidente	p.1-5
Nouveau Bureau et Conseil d'Administration	p.6
Vos correspondants de SLV	p.7
Actualité des IEG	p.8-11
Maladies professionnelles	p.8-9
Œuvre théâtrale "Des Nénuphars dans les poumons"	p.9
Pierre Mouton, peintre paysagiste	p.10
Réunion du Réseau Solidaire	p.11
Retours d'activités	p.12-13
Festif Handicap : 4 ^e édition	p.12
Le repas des pensionnés	p.13
La distribution des paniers gourmands	p.13
Les Activités	p.14-17
Activités pour tous	p.14
Com'jeunes / Actifs / Sport	p.14-15
Commission Famille / Culture	p.15-16
Commission Pensionnés / Prévoyance santé / Réseau solidaire	p.16-17
Les inscriptions vacances et colos / CCAS	p.17
Les Aides de la CMCAS des Yvelines	p.18
La Billetterie	p.19
Le site web de la CMCAS et les partenariats	p.20-22
La CCAS	p.23
Hébergements "Solidaires et intergénérationnels"	p.23
Les informations sociales et la santé	p.24
Tarif agents Inactifs / Pensionnés	p.24
Mutuelles et assurances	p.24

Journal d'information de la CMCAS des Yvelines

37 rue de Chevreuse, 78310 Maurepas



Site internet : yvelines.cmcas.com

Conception :
CMCAS des Yvelines

Impression :

Imprimerie TPI s.a.s – 01.39.97.38.57
Parution n°40 : Janv-Fév-Mars-Avr 2022

INFORMATIONS DE LA PART DE LA PRÉSIDENTE

Chers bénéficiaires,

Continuons d'avoir à cœur de construire avec vous et pour vous des Activités Sociales de proximité de qualité et suffisantes compte tenu de l'actualité, des Activités ambitieuses et solidaires. Nous avons commencé durant le dernier mandat 2018-2021 à vous proposer des bons de soutien aux librairies de quartiers et des paniers gourmands pour les pensionnés. Ne nous arrêtons pas en si bon chemin !

Nous prendrons les décisions concernant la gestion de nos activités sociales sur le département des Yvelines afin de faire vivre nos activités de proximité, de vous permettre de bénéficier des acquis de notre statut qui fondent la solidarité entre toutes les générations, de faire vivre le lien unique entre toutes les catégories d'agents des IEG, et cela malgré les coupes budgétaires imposées par la déréglementation du secteur et la marche de la privatisation, de porter haut et fort leurs valeurs fondatrices : SOLIDARITÉ, DIGNITÉ, JUSTICE.

Pour rappel, la nouvelle composition du Conseil d'Administration de la CMCAS des Yvelines est désormais la suivante :

- CGT : 12 sièges
- CFE : 5 sièges
- CFDT : 5 sièges
- FO : 2 sièges

La CGT et FO continuent de gérer la CMCAS avec leur alliance. Outre la gestion quotidienne de la CMCAS, l'accord Moyens Bénévoles et la réécriture de l'article 25 continuent de nous impacter. Cela nous demande de gérer la CMCAS des Yvelines avec, encore, une baisse d'effectif en Moyens Bénévoles sur 2022. J'ai bien peur que le 2nd accord de branche sur les Moyens Bénévoles risque d'impacter nos 15 fonctionnels de la CMCAS.

Correspondants de SLV 2022 :

Pour rappel, avant l'Accord Moyens Bénévoles de 2018, nous avions 15 Correspondants de SLV ! Aujourd'hui nous passons de 5040 heures en SLV (3,2 correspondants) en 2021 à 4861 heures (3 correspondants) en 2022.

Pour assurer la continuité de la proximité en SLV, nous avons fait le choix de dédier les 50% du mandat de Trésorier en CMCAS à un détachement de 50% en SLV. Nous faisons également le choix de dédier 50% du mandat de Secrétaire Général de la CMCAS à un détachement de 50% en SLV.

Ainsi, nous allons obtenir un détachement de 4 Temps Pleins pour 10 SLV réparti sur 7 Correspondants :

- **SLV 1 et 6** de Montigny-le-Bretonneux (2407 bénéficiaires actifs et retraités sur 4 sites) : En attente d'un correspondant de SLV pour **remplacer Jean-Luc MAUGÉ**, qui part en retraite bien méritée
- **SLV 3** de Carrière-sous-Poissy (1699 bénéficiaires actifs et retraités) : **Christophe LEFÈVRE et Régis PIGEON**
- **SLV 4** de Maurepas (2001 bénéficiaires sur 4 sites actifs et retraités) : **Eric CADOUX (et Gigi notre bénévole retraité)**
- **SLV 5** de Beynes (186 bénéficiaires actifs) : **Sandrine BOETTI**
- **SLV 7** de Magnanville (1206 bénéficiaires sur 2 sites actifs et retraités) : **Régis PIGEON et Gérard PROD'HOMME** notre administrateur bénévole retraité
- **SLV 8** de Beynes (192 bénéficiaires actifs) : **Laurent MARTIN**
- **SLV 9** de Guyancourt (627 bénéficiaires actifs) : **Eric CADOUX**
- **SLV 10** de Chatou (2218 bénéficiaires actifs et retraités) : **Thierry DOUETIL**
- **SLV 11** de St Illiers (102 bénéficiaires actifs) : **Laurent MARTIN**
- **SLV 12** de Montigny-le-Bretonneux (391 bénéficiaires actifs) : **Eric CADOUX**
- **SLV 13** de Sartrouville (579 bénéficiaires actifs et retraités) : **Christophe LEFÈVRE**

Dans la même logique, si nous ne trouvons pas de remplaçant, je pourrais être amenée à faire 20% (sur mon mandat de Présidente de la CMCAS à 100%) à la

SLV 1 et 6 à Montigny-le-Bretonneux.

Commissions d'Activités 2022 :

Pour rappel, avant l'Accord Moyens Bénévoles de 2018, nous avions 10 commissions avec 8 membres à détacher 1 jour par mois (7h), soit 768h par commission. Nous avions également une commission de 4 membres (contrôle financier) qui se réunissait 2 fois par an. Sans oublier les détachements pour les arbres de Noël, fêtes de la CMCAS, convoysages, Festival des Énergies à Soulac, etc. En tout, nous avions près de 8000 heures. Aujourd'hui, nous passons de 1575 heures en commission en 2021 à 1519 heures en 2022. Les employeurs acceptent nos détachements, à la marge, pour les convoysages.

Les commissions d'activités imaginent et créent des activités pour leurs collègues actifs et retraités et leur famille. Nous avons fait le choix de regrouper plusieurs commissions entre elles, afin de continuer à vous proposer des activités en « Par et Pour ».

La Commission Jeunes Agents et la Commission Sports fusionnent pour devenir la **Commission Jeunes Agents / Actifs / Sports**. Cette commission se réunit 1 fois par mois (84 heures par membre, soit 672 heures).

La Commission Jeunesse et la Commission Arts et Loisirs fusionnent pour devenir la **Commission Famille / Culture**. Cette commission se réunit 1 fois par mois (84 heures par membre, soit 672 heures).

La Commission Prévoyance Santé manque de Bénévoles, donc elle fusionne avec la Commission Pensionnés pour devenir la **Commission Pensionnés / Prévoyance Santé / Réseau Solidaire**. Cette commission composée de retraités bénévoles n'a pas besoin d'heures de détachement, elle se réunit 1 fois par mois.

La Commission **Contrôle financier** (1 actif = 14 heures) reste telle quelle mais avec davantage de retraités. La Commission **Aide Solidarité** ne fusionne pas non plus (soit 1 actif pour 84 heures, nous recherchons un autre actif pour 77 heures).

Les Commissions **Communication** et **Achats** se réunissent désormais sur le temps Administrateurs (en plus des Bureaux et Conseils d'Administration) de 13 jours seulement pour gérer et administrer la CMCAS des Yvelines !

Explication détaillée des comptes de la CMCAS des Yvelines :

Contribution financière en 2022 :

363 312 € pour organiser des Activités

208 905€ de Charges Administratives

795 779€ pour les frais de personnels

Dettes et Réserves cumulées en 2022:

2 631 364,05€ de dettes provisionnées

1 579 993 € de réserves

La somme des 363 312€ permet de réaliser les activités de proximité et annuelles suivantes :

- 12000 € de repas des pensionnés,
- 20000€ de séjour pensionnés,
- 18000€ de Voyage Réseau Solidaire,
- 25000€ de semaine de ski,
- 5000€ pour le handicap, prévoyance santé,
- 45000€ de séjour Famille,
- 25000€ de livres de l'été,
- 62000€ de jouets de Noël,
- 40000€ d'aides et solidarité,
- 10000 € de Festival des Énergies à Soulac (ou activité jeunes agents de moins de 35 ans),
- 35000€ de séjour Jeunes Agents,
- 7000€ de soirée festive jeunes agents,
- 20000€ de Budget SLV,
- 30000€ pour 3 week-ends ski, découverte, culture...,
- 5000€ de journées en proximité IDF,
- 15000€ d'activités Régionales en commun avec certaines CMCAS d'Ile-de-France (Week-ends, JED, Festival...).

Une partie de ces activités est financée par vous les bénéficiaires, via votre coefficient social, lors de votre inscription. Cela nous permet d'organiser une ou deux autres activités dans l'année, ou de rééquilibrer les activités.

D'autres activités sont financées à 100% par la CMCAS comme les jouets de Noël, le livre de l'été, le bon de soutien aux librairies, le panier gourmand et toutes les formes d'aides solidarité et subventions comme les licences sportives et culturelles, aides à la naissance, etc.

La somme des 208 905€ de Charges Administratives permet de payer la réécriture de l'article 25 (immobilier) et de payer Le mag78, les courriers, l'informatique, les fournitures bureautiques, etc. Pour réaliser des économies, nous avons décidé de faire 3 Mag au lieu de 4 et d'en réduire le nombre de pages. Ce qui n'est pas dépensé dans la ligne budgétaire des charges administratives vient s'ajouter dans les activités.

La somme des 795 779€ pour les frais de personnels permet de payer les salaires des 15 fonctionnels qui travaillent à la CMCAS des Yvelines à Maurepas.

D'ailleurs, nous recrutons des Techniciens Accueil Conseil et des Techniciens Activités Sociales et Culturelles. Rendez-vous dans la bourse de l'emploi !

4 Techniciens Activités Sociales et Culturelles (1 agent et 2 intérimaires actuellement) - Ce service est en lien avec les commissions d'activités. Il œuvre et met en place toutes les activités de la CMCAS.

1 Assistante Technicien Accueil Conseil et 3 Techniciens Accueil Conseil (3 agents et 1 intérimaire actuellement) - Ce service est en lien avec les séjours et colonies de vacances de la CCAS et met à jour les dossiers de bénéficiaires.

1 Assistante Actions Sanitaires et Sociales et 1 Technicien Actions Sanitaires et Sociales - Ce service est en lien avec la commission Aide Solidarité de la CMCAS, les aides et subventions de la CMCAS des Yvelines et de la CCAS.

1 Info com' (intérimaire) - Création du poste en 2021.

1 Trésorier.

1 Assistant Logistique et Budgétaire.

1 Assistante des élus et du chef de service.

1 Chef de service.

Pour nous, il s'agit de conserver des emplois en proximité. Notre gestion n'est pas de réduire la masse salariale. La solution pour que cette partie ne soit pas la plus représentative est que les employeurs reversent leur dû aux Activités Sociales et non aux actionnaires. Le choix de la solidarité, de la dignité et de la justice n'est pas de comptabiliser : 363 312 € pour organiser des Activités + 208 905€ de Charges Administratives + 795 779€ pour les frais de personnels = 1 367 996 € divisés par 12000 bénéficiaires dans les Yvelines = 114€ par bénéficiaire, quel que soit son coefficient social. Dans tous les cas il nous faudrait du personnel pour tenir cette gestion et conserver quelques aides et activités...

Dans les Yvelines nous valons bien mieux que cette division financière entre agents. Pour les années à venir, je fais le souhait que :

- Un pensionné préférera la visite du Président de la CMCAS à son domicile ou d'un bénévole, accompagné d'un panier gourmand, des offres d'activités, un éventail d'aides, et savoir que le fonctionnel ASS pourra l'aider dans ses documents administratifs sociaux et sanitaires, plutôt que 114€ par an.
- Une famille préférera un remboursement de la 1ère colonie de vacances de son enfant de 4/5 ans, des jouets de Noël, des livres de l'été, des spectacles, un éventail d'aides et d'activités, et savoir que le fonctionnel TAC pourra l'aider dans ses démarches de séjours CCAS que de tomber sur une plateforme téléphonique, plutôt que 114€ par an.
- Un célibataire préférera partir en soirée ou en vacances avec d'autres jeunes, préférera un bon de soutien de sa librairie de proximité. Savoir qu'en cas de « coup dur » sa CMCAS sera présente pour l'aider à se loger, à se nourrir, à ne pas être surendetté et avoir une vision de l'avenir à long terme, et se battre pour obtenir une augmentation du SNB et une augmentation de la dotation financière des employeurs vers ses Activités Sociales, plutôt que 114€ par an.

Pour rappel les fonctionnels ont tous une unité de rattachement à EnedisDR IDF OUEST, EDF Commerce, EDF SA, UONRH MS par exemple. Nous sommes désormais dans l'obligation de reverser les salaires aux employeurs (dont la restauration collective, la médecine conseil, Les IJSS, l'écrêtement, les intéressements et abondements des salariés...).

Ce qui n'est pas dépensé dans la ligne budgétaire des frais de personnels vient s'ajouter dans les activités.

Nos dettes et provisions cumulées de 2 631 364,05€

La plupart des factures de salaire reçues à la CMCAS par les employeurs sont erronées. Nous payons uniquement les factures que nous jugeons bonnes et justifiées. Lorsqu'elles sont fausses, nous les contestons, mais elles restent sans réponse de la part des employeurs. Nous avons donc une créance de 880 590,38€ sur les frais de personnels de 2013 à 2017, ainsi qu'une créance de 1 271 507,19€ sur les frais de personnels de 2018 à 2020. Nous avons également une créance sur les IJSS et les factures de la médecine du travail de 204 672,83€ de 2018 à 2020. Soit, 2 356 770,40€ sur les derniers mandats CGT concernant le personnel. Bien évidemment, tout est provisionné chaque année.

Nous avons une créance de 162 394€ sur les charges immobilières de 2011 à 2017. Ce dossier est entre les mains de notre avocat. Nous avons également une provision pour respecter le principe comptable de la prudence, à savoir celle d'être facturés dans les mois à venir de 112 199,65€ sur les charges immobilières de

2018 à 2021. Cela fait suite à la révision de l'article 25 sur le paiement de l'immobilier : les locaux de la CMCAS à Maurepas ainsi que tous les frais adjacents (électricité, ménage, parking... et j'en passe !). Soit 274 593,65€ de dettes sur les 2 derniers mandats CGT (dont 40.8% en provision).

Notre réserve de 1 579 993 €

De par notre bonne gestion depuis des années, nous pouvons ajouter à la dotation des 363 312€ pour les activités, la somme de 1,5 million d'€ de réserves dans les comptes de la CMCAS des Yvelines. Nous prenons régulièrement une somme dans cette réserve pour réaliser des activités comme le Parc Astérix, le spectacle de Noël, la licence sportive et culturelle pour les enfants, le panier gourmand des pensionnés, le bon de soutien aux librairies...



Marianne Robuchon

Présidente de la CMCAS des Yvelines



NOUVEAU BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMCAS DES YVELINES MANDATURE 2021/2025

LE BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Marianne ROBUCHON (CGT)

Secrétaire Général

Christophe LEFÈVRE (CGT)

Secrétaire Général Adjoint

Gérard PROD'HOMME (CGT)

Président délégué

Joël NIBAS (CGT)

Vice-présidents

Jérôme FRERET (CGT)

Christophe LIAGRE (CFE-CGC)

Jacques SENDRA (CFDT)

Morgan DOUARIN (CGT)

Arnaud BOULAY (CGT)

Trésorier Général

Régis PIGEON (CGT)

Trésorière Générale Adjointe

Sandrine BOETTI (FO)

Mission des membres du bureau :

Il a mandat du Conseil d'Administration pour administrer la CMCAS entre deux réunions du Conseil d'Administration.

Dans ce cas, le président de la CMCAS informe régulièrement le Conseil d'Administration des décisions que le bureau est amené à prendre.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CGT

Marianne ROBUCHON

Joël NIBAS

Christophe LEFÈVRE

Gérard PROD'HOMME

Laurent MARTIN

Jérôme FRERET

Régis PIGEON

Rémy GAGNE

Louis CARBONNE

Morgan DOUARIN

Arnaud BOULAY

Romuald THURIN

CFDT

Christophe BOTHEREL

Sabrina GUIRADO

Jacques SENDRA

Martine RAVARY

Jean ANGLES

FO

Sandrine BOETTI

Jean Louis QUESNEL

CFE-CGC

Judith MARTINS AFONSO

Philippe MEHLING

Clément BORE

Christophe LIAGRE

Tony FÉVRIER

Responsabilité des membres du CA :

Le président et les membres du Conseil d'Administration sont civilement responsables de leur gestion.

Missions du Conseil d'Administration :

Il définit la politique et les objectifs annuels d'activités du Conseil d'Administration et de toutes les Commissions.

Il impulse des contenus d'activités qui font que l'être humain soit un acteur et pas seulement un consommateur.

Il veille au fonctionnement démocratique de toutes les instances de la CMCAS.

Il propose des orientations budgétaires pour que chaque structure élabore un budget en fonction des besoins exprimés par les Commissions, et les SLV.

Il élabore une stratégie de communication et d'information.

Il impulse les instances SLV et Commissions, et est force de propositions et d'actions de solidarité sur nos valeurs.

Il favorise le partenariat avec tous les organismes sociaux nationaux ou régionaux.

VOS CORRESPONDANTS DE SLV

Magnanville accueille son nouveau correspondant de SLV : Régis PIGEON.
Pour plus d'informations sur les permanences de vos SLV, merci de vous référer au tableau ci-dessous.

SLV	Correspondant	Adresse	Téléphone	email	Ouverture
1 & 6 PROXIMA		Enedis - CMCAS Yvelines/SLV1 1 Rue Thomas Edison 78280 GUYANCOURT	01 30 66 51 61	cmcas-616.accueil@asmeg.org	
3 CARRIERES	Christophe LEFEVRE Régis PIGEON	Enedis - CMCAS Yvelines/SLV3 199, Rue du Parc 78955 CARRIERES SOUS POISSY	01 39 79 66 92 06 08 27 38 10	slvo3.cmcas616@asmeg.org	Le Mardi et le Jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h30 à 16 h
4 MAUREPAS	Eric CADOUX Michel GIRARD	CMCAS des Yvelines / SLV 4 37 Rue de Chevreuse 78310 MAUREPAS	01 30 66 51 10 06 08 27 37 16	slviccorrespondant04@gmail.com	Mardi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30 Les 2ème et 4ème Mercredi de 8 h à 12 h Jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h
4 TACOIGNIERES	Eric CADOUX	SICAE d'ORGERUS 33, Rue de la Gare 78910 TACOIGNIERES	01 34 94 68 02 06 08 27 37 16	slviccorrespondant04@gmail.com	Les 1er et 3ème Mercredi de 8 h à 12 h
5 GIP BEYNES	Sandrine BOETTI	Storengy/GIP Route de Marcq 78650 BEYNES	06 30 77 90 80	slvo5gip@gmail.com	Tous les jours de 8h30 à 12h
7 MAGNANVILLE	Régis PIGEON Gérard PRODHOMME	Enedis/CMCAS Yvelines/SLV7 12 Rue des Pierrettes 78200 MAGNANVILLE	01 34 78 85 56	slvmagnanville@gmail.com	Lundi - Mercredi et Vendredi De 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
8 STORENGY	Laurent MARTIN	STORENGY Stockage Souterrain Chemin de Fleubert 78650 BEYNES	01 34 91 40 13 06 08 27 38 09	slv8.storengy.beynes@gmail.com	le 1er mardi de chaque mois de 7 h 30 12h et de 13h30 à 17 h Le Mardi de 11h à 12 h et de 13 h 30 à 17h
9 GUYANCOURT	Eric CADOUX	RTE TENP/GETSO/SLV9 7, Avenue Eugène Freyssinet 78280 GUYANCOURT	01 30 96 30 93	eric.cadoux@rte-france.com	Lundi - Vendredi de7h30 à 12h et de 13h à 16h30 Le Mercredi de 13h à 16h30
10 CHATOU	Thierry DOUETIL	EDF Lab Chatou 6 Quai Watier 78400 CHATOU	01 30 87 85 78 07 64 79 07 75	slv-chatou@edf.fr	Tous les jours de de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Mercredi après-midi pour inactifs
11 SAINT ILLIERS	Laurent MARTIN	STORENGY/Stockage Souterrain Chemin de la Vallée des Prés 78980 SAINT ILLIERS LA VILLE	01 34 91 40 13	slv8.storengy.beynes@gmail.com	Laurent MARTIN assure l'intérim
12 SAINT QUENTIN	Eric CADOUX	RTE SENP/SLV12 2, Square Francklin - BP 443 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX	01 30 45 69 91	eric.cadoux@rte-france.com	Le Mardi de 7h30 à 12h et de 13h à 16 h 30
13 SARTROUVILLE	Christophe LEFEVRE	ENEDIS/GRDF/SLV 13 101 Rue du Pdt Roosevelt 78500 SARTROUVILLE	01 30 86 41 62 06 08 27 38 10	slv13.cmcas616@asmeg.org	Lundi et Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h Mardi de 8h30 à 11h30

MALADIES PROFESSIONNELLES. EXPOSITION AUX RISQUES : EDF LESSIVE LES DOSSIERS ADMINISTRATIFS DES AGENTS

Récemment, plusieurs agents tout juste retraités nous ont fait parvenir des courriers qu'ils ont reçus d'EDF SA Wagram (copie jointe).

Dans ce courrier émanant du plus haut niveau national, EDF affirme que rien dans le dossier administratif des agents concernés n'établit une quelconque exposition à l'amiante et aux Agents Chimique Dangereux (ACD).

Blessure psychologique

Stupéfaction, colère et blessure psychologique supplémentaire pour des agents de centrales thermiques ayant subi tout au long de leur activité de multiples expositions aux ACD/CMR : nettoyants, solvants, fioul lourd (produit reconnu Cancérigène Mutagène Reprotoxique CMR).

Des agents ayant également respiré des fibres d'amiante et qui ont ressenti dans leur chair les maladies graves et même parfois la mort dans d'atroces souffrances de certains de leurs collègues. Des agents dans l'anxiété de voir apparaître d'un jour à l'autre les premiers symptômes de la maladie. Une lettre méprisante et fallacieuse pour des agents dont les dossiers médicaux attestent de leur exposition à ces différents poisons toxiques, sans compter de nombreux autres documents comme les PV de CHSCT, le document unique d'évaluation des risques

(DUER), les Fiches de Données de Sécurité (FDS), etc.

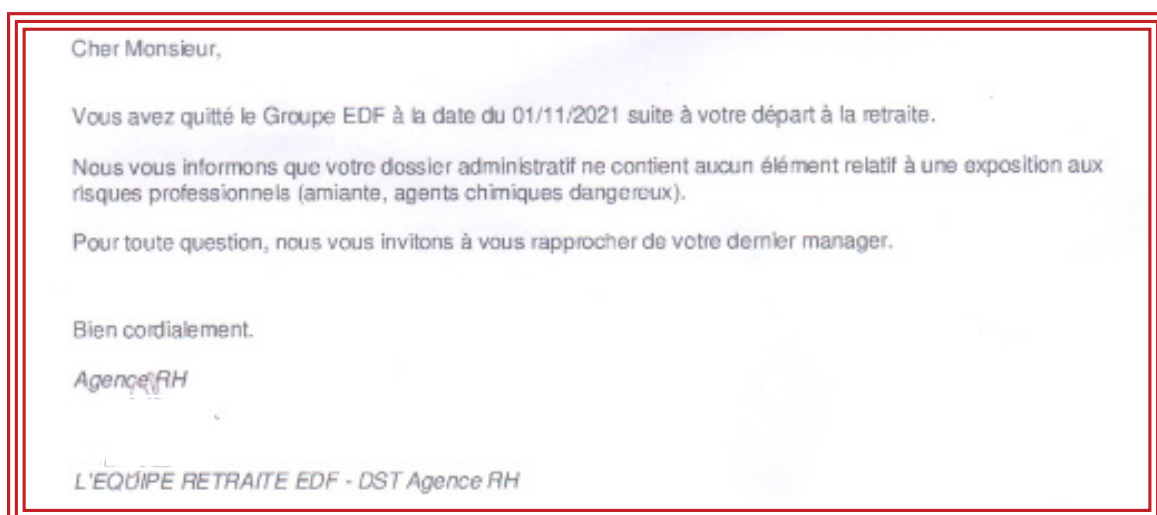
Lessivage

Ces courriers s'apparentent à un véritable lessivage des dossiers administratifs des agents afin de camoufler toute exposition aux risques et probablement d'éviter les reconnaissances de maladies professionnelles et toute action en justice en cas de survenue de la maladie. S'il était aussi simple pour les médecins d'effacer la moindre tache pulmonaire liée à l'exposition à l'amiante : malheureusement non !

Honte à ces managers qui ont initié ce type de courrier. Qu'ils ou elles sortent de leurs bureaux climatisés et tapissés de Wagram et viennent passer quelques temps dans une centrale thermique ! Comme vous pourrez le constater en lisant le courrier il n'est même pas nominativement signé par un-e quelconque manager et il est simplement estampillé « *L'équipe retraite EDF – DST Agence RH* » !!! Cela met en évidence aux yeux de tous qu'à leur niveau la couardise et la tromperie vont de pair. N'y a-t-il pas à Wagram un ou une manager qui ait le courage d'apposer sa propre signature ?

La CGT dénonce avec force cette manipulation et elle exige l'arrêt immédiat de l'envoi de ce type de courrier, ainsi que le retrait des courriers déjà diffusés.

Ci-dessous les courriers reçus d'EDF SA Wagram :



Et l'UPTI dans tout cela, quel rôle joue-t-elle ?

Sur quels documents de l'employeur s'appuie la DST Agence RH pour rédiger et affirmer que les agents n'ont pas été exposés à des risques professionnels, comme l'amiante et agents chimiques dangereux ?

Qu'en est-il des autres risques ?

- Les Cancérigènes Mutagènes Reprotoxique (CMR), Fioul lourd TTBTs, le Fuel domestique (FOD), Solvants et nettoyeurs...
- Les poussiéreux et fibreux, le charbon, le chrome hexavalent, la laine de roche, l'amiante...
- Sans oublier les nuisances sonores, les troubles musculo-squelettiques, les risques psychosociaux...

Nous invitons les agents qui auraient connaissance de collègues récemment en retraite et ayant reçu ce type de courrier, de se rapprocher des représentants du personnel afin de le contester.

Les membres CSE CGT demandent que le traitement des Maladies Professionnelles soit abordé en CSSCT.

INSCRIVEZ-VOUS VITE POUR LA PIÈCE "DES NÉNUPHARS DANS LES POUMONS"

Activité (dès 14 ans)

Le mercredi 16 mars de 10h40 à 12h30 ou de 14h10 à 16h

À la CMCAS des Yvelines, Maurepas (78310)

30 personnes par représentation

D'après un article de la journaliste Elsa Sabado.
Avec Rose Guégan, Suzanne Llabador, Elsa Sabado.
Mise en scène Fanny Gayard.
Scénographie Carine Ravaud.

Une pièce de théâtre-journalisme sur le combat d'un couple pour mettre au jour un empoisonnement à l'amiante d'un quartier d'Aulnay-sous-Bois.

"Des nénuphars dans les poumons" est une pièce de théâtre adaptée d'un récit journalistique sur le combat d'un couple, Gérard et Nicole Voide, pour mettre au jour l'empoisonnement à l'amiante du quartier du Vieux Pays, à Aulnay-sous-Bois, après la mort du frère de Nicole. Pendant 25 ans, Gérard et Nicole vont se battre sur les fronts judiciaires et politiques pour obtenir justice et réparation.

La Compagnie Sans la Nommer restitue cette bataille par la mise en scène de trois comédiennes, dont la journaliste elle-même qui a travaillé sur l'affaire. Une valise pleine d'accessoires, et une table représentant le cadastre de la ville qui est le support de jeu des comédiennes, nous ancre dans la représentation de l'espace réel de la ville.

Tarifs :

COEFF	< à 17000	de 17001 à 32000	> à 32001	Coût réel
OD et AD	3€	5€	7€	26€
AD de 14 à 17 ans	Offert par la CMCAS			26€



PRÉSENTATION DU PEINTRE PAYSAGISTE PIERRE MOUTON

Passionné par la nature et la beauté des couleurs, les paysages de campagne ou de mer de Pierre MOUTON, nous donnent à travers ses toiles, une dimension nous procurant une grande sérénité.

Très jeune, il dessine dans l'atelier de son grand-père sculpteur ébéniste, et encouragé par un oncle artiste peintre. Il fréquente l'école de peinture de la Grande Chaumière et rencontre des peintres de talent qui lui

donnent des conseils artistiques bien précieux pour son travail.

Il participe à de nombreux salons, à Paris et en Ile-de-France, et reçoit plusieurs distinctions.

Il a été pendant plusieurs années le responsable du salon peinture de la CMCAS des Yvelines au Chesnay, avec le concours de Madame Maryvonne VIGOU et Monsieur LÉVESQUE.



ANNONCE

SOUTENONS UNE ASSOCIATION

La solidarité, la santé et le handicap sont des domaines qui tiennent à cœur aux Activités Sociales.

La CMCAS des Yvelines et la Commission Santé ont pour projet, sur une durée de 2 ans, de soutenir une ou deux associations dans les domaines cités ci-dessus, où un agent des IEG serait adhérent, impliqué ou investi.

Si vous faites partie d'une association à dimension « santé » que vous souhaiteriez mettre en lumière ou aider à faire avancer, n'hésitez pas à nous contacter en vous rapprochant de votre SLVie ou directement auprès de la CMCAS mail : cmcas-616.accueil@asmeg.org / téléphone : 01.30.66.51.61 en nous faisant parvenir un dossier de présentation de celle-ci.

Les différentes propositions seront ensuite examinées par les membres la Commission Santé.



RÉUNION DU RÉSEAU SOLIDAIRE DES SLV 1 & 6

C'est avec un très grand plaisir après plus de 6 mois passés sans se réunir, que Jean-Luc MAUGÉ, notre correspondant de SLV, accueillait le 29 novembre dernier à Maurepas II des 16 membres bénévoles de notre Réseau pour faire le point sur notre activité.

Pour l'occasion, Sylvie LE CORRE, Assistante de la CMCAS, avait préparé café, thé et viennoiseries ! Un grand merci à elle ! En ouverture de cette réunion, Marianne ROBUCHON, notre Présidente, fait un retour sur les élections de CMCAS. La CGT renforce sa position en gagnant un siège au Conseil d'Administration. Elle renouvelle à cette occasion sa volonté de développer le Réseau Solidaire sur l'ensemble du territoire des Yvelines. **Mais pourquoi un Réseau Solidaire ?**

Il découle du constat suivant : de plus en plus d'hommes et de femmes se trouvent confrontés à des épreuves en raison du contexte économique et social, de l'allongement de la durée de vie et de l'organisation de la cellule familiale. Les causes sont diverses : éloignement

des enfants, ruptures familiales, perte de mobilité ou d'autonomie, habitat isolé, etc.

Les bénévoles du Réseau Solidaire ne règlent pas les problèmes des bénéficiaires, mais remontent les difficultés rencontrées, au correspondant de SLV qui alerte les services les plus compétents pour apporter l'aide souhaitée. Aucune connaissance spécifique n'est nécessaire pour devenir bénévole. **La solidarité**, valeur fondatrice des Activités Sociales, est le fil conducteur de tous nos actes. **Alors pourquoi ne pas nous rejoindre ?**

Pour information, 505 Ouvrants Droits âgés de 60 à 105 ans sont suivis par les bénévoles de nos 2 SLV... **Nous avons besoin de vous !!**

Au terme de cette réunion, Jean-Luc MAUGÉ remet à Andrée LECERF, notre doyenne, un joli bouquet pour fêter ses 90 printemps. Un très grand Merci à elle pour son implication !

Hervé LE SUÛN
Bénévole Réseau Solidaire



Jean-Luc MAUGÉ, André PICARD, Hervé LE SUÛN, Ginette BESNARD, Patrice LIEGEY, Guy MARTHIENS, Patrick VITTU
Muriel LAUTOUT, Andrée LECERF, Françoise SIMON, Arlette CROZES, Jacqueline NEVO

Absents sur la photo : Christiane DEJOUX, Francis VASSEUR, Annie SCHWARTZ, Françoise ORMILE, Lionel REBAI

Un grand merci à Jean-Luc MAUGÉ pour son implication et son travail en tant que correspondant.

FESTIF'HANDICAP : 4^e ÉDITION

C'est sous un ciel brumeux que le 25 septembre 2021 sur la base de loisirs de Verneuil-sur-Seine qu'a commencé la 4^{ème} édition du Festif'Hand sur le thème "Exotique et coloré".

Organisé par l'ensemble des CMCAS d'Île-de-France, cette journée a été un beau moment de partage, de solidarité et de convivialité, avec la participation d'environ 80 bénéficiaires confrontés de près ou de loin aux handicaps.

Au programme le matin : une conférence suivie d'un débat animé par le Dr Bogos Helfert de la CCAS, une psychomotricienne de l'Ehpad d'Andilly et une équithérapeute. Les bénéficiaires ont pu échanger et s'exprimer.

Durant toute la journée, et avec l'arrivée du soleil, les bénévoles de chaque CMCAS ont maintenu l'ouverture des stands où les bénéficiaires ont pu se distraire et s'exercer à la création (stand peinture sur toile, dessins sur tee-shirt,

cerf-volant, pâtisserie), à la culture (contes, jeux de société, instruments de musique, sophrologie) et à l'art (tatouages éphémères, réalisation de GRAFF sur sac ou tablier de cuisine).

Les bénévoles de la CMCAS des Yvelines ont été heureux de faire découvrir le GRAFF sur sac, qui a rencontré un grand succès et a fait de nombreux heureux.

Cette belle journée a aussi permis des échanges entre les bénévoles et les bénéficiaires durant le repas et le goûter. Chacun est reparti satisfait de cette journée festive, souvent avec un souvenir créé par leurs soins.

Un grand merci aux bénévoles et aux participants pour ce beau moment de partage !

Service Action Sanitaire et Social



LE REPAS DES PENSIONNÉS

Le repas des pensionnés s'est déroulé dans Les Salons Antoine de Saint-Exupéry à Coignières, le 7/12/2021 et a été un très beau moment de partage où tout l'intérêt du "Par et Pour" a pris son sens.

C'est avec les bénévoles élus, administrateurs, représentants de commission ou fonctionnels de la CMCAS que la journée a commencé avec l'installation de la mise en place des tables et la préparation de la salle, le tout dans une bonne ambiance et le respect des gestes barrières.

Les pensionnés ont ensuite été accueillis et servis durant tout le repas par les bénévoles, tout en pouvant échanger, discuter et rigoler. Ce repas gastronomique animé par

un groupe musical tyrolien, a été très apprécié. Les musiciens ont su mettre l'ambiance en faisant virevolter tous nos pensionnés.

Cela a aussi permis aux bénévoles, après leur service, de partager ce moment de convivialité et d'être au plus proche de nos bénéficiaires pensionnés.

Nous remercions la commission pensionnés ainsi que tous les bénévoles qui ont permis la réalisation de ce projet, sans oublier tous les participants pensionnés qui se sont déplacés et qui continuent à nous faire confiance.

Virginie Renaux

Fonctionnel de la CMCAS des Yvelines



LA DISTRIBUTION DES PANIERS GOURMANDS

Chers bénéficiaires retraités de notre CMCAS des Yvelines, la crise sanitaire nous a contraint d'annuler pratiquement toutes nos activités initialement prévues en 2020 et 2021, alors que ces moments de partage et de convivialité sont importants pour nous, ils sont même dans notre ADN ! Cependant, l'action sociale et sanitaire a été très active durant toute la période. Le nombre de dossier est en évolution par rapport aux années passées. Nous avons travaillé avec la CCAS pour ouvrir nos colonies de vacances et nos institutions à chaque période, attendant la position positive ou négative

du gouvernement et du ministère. Le Réseau Solidaire et ses bénévoles se sont également efforcés de poursuivre notre mission afin de garder un lien avec chaque collègue isolé, ou de plus de 75 ans. **Mais ce Réseau Solidaire a besoin de plus de bénévoles pour perdurer et surtout toucher un maximum de collègues.** C'est dans ces moments particuliers que l'on comprend pour quoi, et pour qui, il est nécessaire. Conscients que la pandémie a touché tout le monde de près ou de loin, la CMCAS des Yvelines et sa Commission pensionnés ont décidé de vous offrir en 2021 un panier gourmand, composé de quelques friandises et de masques réutilisables. Nous avons reçu de nombreux remerciements suite à la distribution des ces paniers. En attendant de vous revoir lors de nos prochaines activités, nous vous informons que le BON de SOUTIEN de nos librairies de 20€ est remis en place jusqu'à la fin de l'année 2022. Portez-vous bien chers collègues,



Marianne Robuchon,

Votre Présidente de la CMCAS des Yvelines.

LES ACTIVITÉS

Ces activités sont en cours de programmation en commissions et à la CMCAS des Yvelines. La période sanitaire peut nous amener à annuler, reporter, remplacer ou ajouter des activités. Pour rappel le montant 2022 alloué pour les activités de la CMCAS des Yvelines est de 363 312€.

ACTIVITÉS POUR TOUS



Week-end au ski

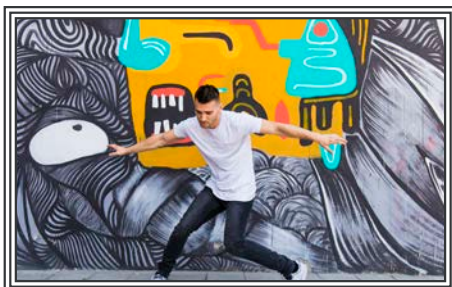
17 au 20 mars 2022
À Valfréjus



Des nénuphars dans les poumons

Mercredi 16 mars 2022 (10h40 ou 14h10)
À la CMCAS des Yvelines, Maurepas

COM'JEUNES / ACTIFS / SPORT



Visite guidée Street Art

Avril 2022
À Paris



Wake Park

Vendredi 13 mai 2022
À Boissise-le-Roi



Tournoi de foot "match aller"

Samedi 21 mai 2022
UrbanSoccer à Guyancourt



La Ruée des Fadas

29 mai 2022
Yvelines



Soirée péniche

Vendredi 3 juin 2022
À Boulogne-Billancourt



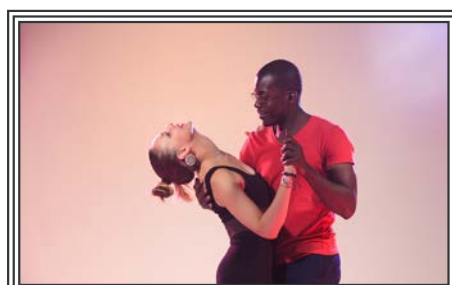
Tournoi de foot "match retour"

Samedi 25 juin 2022
UrbanSoccer à Guyancourt



Week-end vélo et châteaux

Juin 2022
En région Centre



Initiation à la danse

Samedi 10 septembre 2022



Le Séjour au Monténégro (en remplacement du Séjour à la Réunion)

Septembre ou octobre 2022



Halloween au Manoir de Paris

Samedi 29 octobre 2022
À Paris



Carnaval de Dunkerque

Reporté en 2023
À Dunkerque

COMMISSION FAMILLE / CULTURE



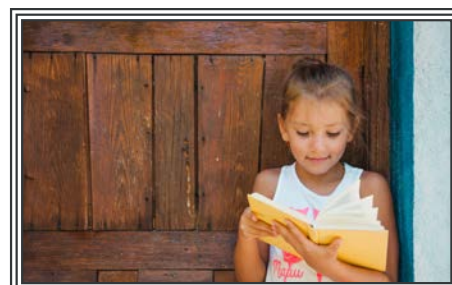
Séjour au Portugal

30 avril au 7 mai 2022
À Albufeira



Le Parc des Félines

Samedi 14 mai 2022
À Lumigny-Nesles-Ormeaux



Distribution des livres de l'été

Juin 2022
En SLV



Week-end à Séville

4 au 6 juin 2022
En Espagne



Aqua Kermesse

Samedi 9, 16 et 23 juillet 2022
À Plaisir



Week-end au château de Guédelon

1^{er} au 2 octobre 2022
À Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe



Distribution des jouets de Noël

Décembre 2022
En SLV



Le spectacle de Noël

Entre novembre et décembre 2022

COMMISSION PENSIONNÉS / PRÉVOYANCE SANTÉ / RÉSEAU SOLIDAIRE



2 séjours en Hollande

3 au 7 avril 2022 / 7 au 11 avril 2022
(Rotterdam, Aalsmeer, Amsterdam,
Lisse, Delft, Volendam...)



Paris-Montmartre : visite guidée

Vendredi 15 avril 2022
À Paris



Randonnée dans les Hautes-Pyrénées

3 au 8 mai 2022
À Saint-Lary-Soulan



Reunion d'information Solimut

Mardi 10 mai 2022 à Maurepas (ma-
tin et après-midi), pour les pension-
nés et futurs pensionnés. Inscription
obligatoire au 01.30.66.51.61



2 séjours en Corse

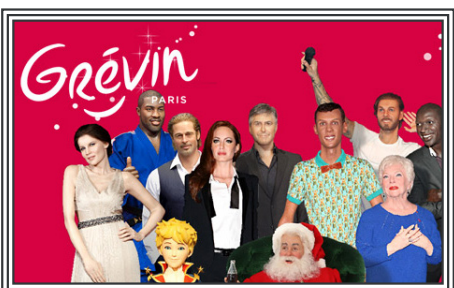
17 au 24 septembre 2022 /
24 septembre au 01 octobre 2022
À Taglio-Isolaccio



Visite de la Sainte-Chapelle et de la

Conciergerie

Vendredi 14 octobre 2022
À Paris



Visite du Musée Grévin

Vendredi 18 novembre 2022
À Paris



Repas de Noël des pensionnés

Mardi 6 décembre 2022



Séjour Réseau Solidaire

2022

INSCRIPTIONS VACANCES ET COLOS / CCAS

Colos (4 à 17 ans)
Printemps 2022

Ouverture du tour **initial** : 04/01/2022
Fin d'inscription du tour **initial** : 16/02/2022
Résultat du tour **initial** : 24/02/2022

Ouverture du tour **bi-hebdomadaire** : 28/02/2022
Résultat du tour **bi-hebdomadaire** : 08/03/2022

Séjours « Pluriel » Jeunes
Printemps 2022

Ouverture : 04/01/2022
Date limite : 16/02/2022

**Cependant jusqu'au 01/03/2022, les demandes seront traitées au jour le jour et en fonction des places disponibles.
Les demandes doivent automatiquement passer par la filière ASS.**

Séjours « Pluriel » Adultes
Printemps 2022

Ouverture : 10/01/2022
Date limite : 07/02/2022

**Cependant jusqu'au 08/03/2022, les demandes seront traitées au jour le jour et en fonction des places disponibles.
Les demandes doivent automatiquement passer par la filière ASS.**

Vacances adultes et familles
Été 2022

Ouverture des inscriptions à **tour de rôle** : 22/02/2022
Forclusion des inscriptions : 15/03/2022
Résultat : 22/03/2022

Ouverture de la **réservation directe** : 15/02/2022
(y compris camping)

Toutes les offres passent en **réservation directe** : 05/04/2022

Ouverture à la nuitée : 15/03/2022

Ouverture à la réservation PMR (Personne à Mobilité Réduite) : 15/02/2022

Colos (4 à 17 ans)
Été 2022

Ouverture du tour **initial** : 09/03/2022
Fin d'inscription du tour **initial** : 08/04/2022
Résultat du tour **initial** : 21/04/2022

Ouverture du tour **bi-hebdomadaire** : 25/04/2022
Résultat du tour **bi-hebdomadaire** : 05/05/2022

LES AIDES DE LA CMCAS

Votre CMCAS des Yvelines et la CCAS vous proposent un certain nombre d'aides en fonction de vos situations. Des "Aides Locales" avec la CMCAS et des "Aides Nationales" avec la CCAS. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos correspondants ou du service de l'action sanitaire et sociale de votre CMCAS pour obtenir des renseignements.

Concernant les aides Nationales c'est sur ccas.fr → espace Santé Social → Action sanitaire et sociale.

Ces aides Locales sont attribuées sous certaines conditions et calculées en fonction du coefficient social ; après validation du dossier complet.

La CMCAS des Yvelines vous propose des aides solidarité et handicap :



Aide Solidaire : La CMCAS a un budget pour vous aider ponctuellement en cas de difficultés passagères. Pour cela, il est nécessaire de constituer un dossier complet avec une assistante sociale. Il sera présenté et étudié anonymement par la commission Aide Solidarité.



Aide Morale handicapé (jusqu'à 26 ans et plus en fonction du dossier) : Cette aide d'un montant de 80€ est attribuée mensuellement sous certaines conditions, à partir d'un taux de handicap de 50% avec justificatif de la MDPH.

De plus, parce que les enfants sont notre avenir, la CMCAS, par l'Action Sanitaire et Sociale au sein des activités sociales, a à cœur d'être présente pour vous aider à les accompagner afin de développer leur envie sportive, culturelle et de découverte. Pour en bénéficier, il suffit de venir retirer les dossiers auprès de vos correspondants de SLVies ou en CMCAS.

Pour cela, la CMCAS des Yvelines vous propose :



Aide à la naissance : Quoi de plus beau qu'un heureux événement pour agrandir la famille ! La CMCAS est heureuse de vous aider pour l'accueillir, en offrant une participation de 50€ à 200€ selon votre coefficient social, ainsi qu'un petit cadeau à

recupérer auprès de votre correspondant SLV dans les 6 mois après la naissance.



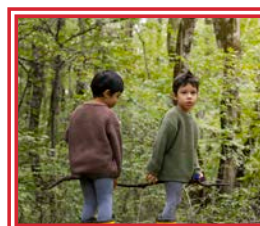
Aides sportives et artistiques : Votre enfant veut découvrir une nouvelle activité pour occuper son temps libre ? La CMCAS vous aide en participant aux frais d'adhésion pour les enfants de 3 à 17 ans. La subvention se calcule en fonction du coefficient social et sera prise en charge à hauteur de 10€ à 40€.



Aide aux classes linguistiques : L'école de votre enfant prévoit un séjour linguistique ? Quoi de mieux pour permettre de découvrir un nouveau pays et de nouvelles cultures ! La CMCAS vous aide en subventionnant à hauteur de 63€ à 250€, pour un séjour de 4 jours minimum. Cette subvention est calculée en fonction de votre coefficient social et du pourcentage du montant du séjour.



Aide aux classes Vertes, Neige, de Mer et Découverte : Que votre enfant parte en classe découverte, classe de neige ou de mer, pour un séjour de 2 jours minimum, vous bénéficierez d'une participation allant de 57€ à 230€ en fonction du coefficient social et du pourcentage du montant du séjour. Le séjour doit être réalisé durant la période scolaire.



Aides à la 1^{ère} Colonie de Vacances 4-5 ans : La CMCAS souhaite encourager les parents à faire découvrir les colonies, dès le plus jeune âge afin de goûter au « vivre ensemble ». Pour cela, vous bénéficierez du remboursement à 100% du montant de la première colonie après le retour de votre enfant.



Aide solidaire enfants mort-nés : Une aide aux frais d'obsèques de 20% de la facture (plafonnée de 3 000€ sur le montant total de celle-ci) vous sera versée pour un enfant mort-né, dont l'employeur ne reconnaît pas la naissance en versant la prime. Justificatifs à fournir : livret de famille (ou certificat d'accouchement), facture des frais d'obsèques et RIB.

BILLETTERIE



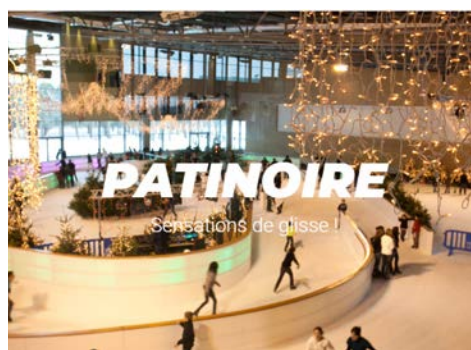
Place UGC : 6.80€



Piscine du Chesnay : 26.82€ pour 10 entrées
Piscine de Conflans : adulte : 4.30€ / enfant : 3.10€
Piscine de Chartres (À venir en 2022)



Speed park : 4.55€
Bowling / Laser Game / Karting
Dans 4 villes d'Île-de-France



Patinoire de Chartres (Complexe Odyssee) : 6€
Patins inclus



Sherwood Parc : 10€
Accrobranche / Tyrolienne
À Viarmes (95270)



MaureSpa : 35€
Hammam / Gommage
À Maurepas (78310)



Lys Bowl : 4.50€ (chaussures incluses)
Bowling
À Houdan (78550)

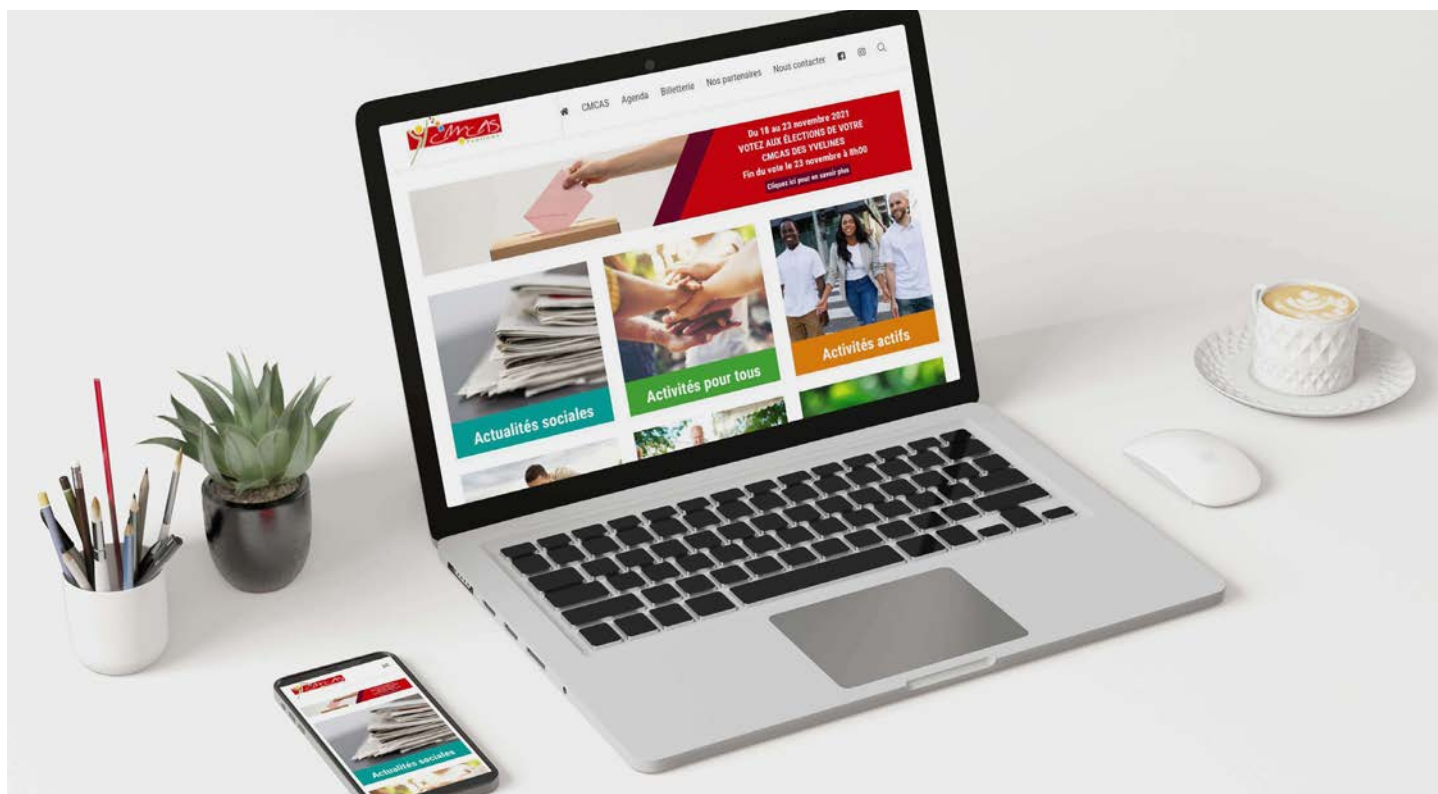
LE NOUVEAU SITE WEB DE LA CMCAS

Nous vous invitons à le découvrir et à parcourir les différentes rubriques : vos activités (avec les fiches d'inscription), l'actualité sociale, la billetterie, les partenaires...

Restez connecté, beaucoup de nouveautés sont à venir.

Le site est accessible sur ordinateur, tablette et mobile sur : yvelines.cmcas.com

De plus, pour information, depuis septembre 2021, la CMCAS des Yvelines vous communique par mail toutes vos activités et les actualités. Parfois, ceci arrive dans les indésirables de votre boîte mails, n'hésitez pas à aller vérifier !



LES PARTENARIATS



VELEOS : magasin de vélos électriques à Poissy.
10% de réduction sur l'ensemble du magasin, vélos et accessoires, sauf sur la main-d'œuvre.

5 Avenue des Ursulines, 78300 Poissy

01 30 74 64 38

www.veleos78.com

Offre valable
jusqu'au 31/06/2022

Bonus
écologique de 500€



Crédit Social des Fonctionnaires :

Prêt immobilier : bénéficiez de taux négociés au plus bas, de solutions sans apport, de durées longues et d'un suivi personnalisé jusqu'à l'accord du prêteur.

Prêts personnels : des financements sur-mesure pour réaliser vos projets (achat de voiture, travaux, dépenses diverses, etc.).

Réorganiser vos crédits : le regroupement de crédits vous permet d'obtenir une seule mensualité par mois.

01 39 24 83 50

www.CSF.fr

" LA LECTURE NOUS OFFRE UN
ENDROIT OÙ ALLER LORSQUE
NOUS DEVONS RESTER OÙ NOUS
SOMMES "

- Mason Cooley



LA CMCAS DES YVELINES ET SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

S'engagent pour une nouvelle année auprès de 8 libraires indépendants.
Chaque ouvrant droit peut donc retourner en librairie pour bénéficier

D'UN BON DE SOUTIEN DE 20€*.

Jusqu'au 31/12/2022

POUR PRÉSERVER NOTRE ACCÈS À LA CULTURE

RETOURNONS EN

LIBRAIRIE

Ce qu'il
vous
reste à
faire ?



TÉLÉCHARGER ET IMPRIMER
VOTRE CARTE ACTIV' SUR
www.ccas.fr



RDV DANS UNE DE NOS
LIBRAIRIES PARTENAIRES**



PRÉSENTER VOTRE CARTE ACTIV'
ET BÉNÉFICIER DE LA
REDUCTION IMMÉDIATE SUR LE
MONTANT DE VOTRE ACHAT***



* De 18€ à 20€ selon les règles fiscales de la librairie ** - La Nouvelle réserve, 5 rue Maréchal Foch à Limay - Librairie bain d'encre, 24 rue Pottier, Le Chesnay - La librairie du pincerais, 117 rue du Général de Gaulle à Poissy - Le pavé dans la Mare CC des 7 Mares 78990 Elancourt - Le pavé du Canal, 3 bis Quai Fernand Pouillon, 78180 Montigny le Bretonneux - Librairie des gens qui lisent, 16 bis avenue de la république 78500 Sartrouville - Labyrinthes, 2 rue Chasles à Rambouillet - Comme un roman, 40 place Maurice berteaux 78400 Chatou

*** Une attestation activ' d'un OD vaut un seul bon de soutien dans une seule des librairies. La CMCAS des Yvelines et son Conseil d'Administration se doutent que chacun des bénéficiaires jouera le jeu d'un seul passage en caisse. Nous tenons toutefois à rappeler que chaque attestation sera soigneusement contrôlée auprès des libraires pour vérifier qu'il n'y a pas de doublon. En cas de fraude avérée, le bénéficiaire devra rendre des comptes. Le libraire ne rembourse pas l'OD si l'achat effectué est inférieur au montant dû. Le bénéficiaire règle au libraire la différence lorsque l'achat est supérieur au bon de soutien.

**Des aides au soutien scolaire et à la petite enfance sont possibles en constituant un dossier.
Renseignez-vous auprès de votre correspondant de SLV ou de votre CMCAS.**



Cours particuliers

à la maison

- Participation de la CCAS avec la CMCAS jusqu'à 1 000€ par année scolaire

Frais d'inscription OFFERTS au lieu de 75€
Réduction jusqu'à 4€/heure de cours

Stages en petits groupes

en présentiel ou en visioconférence

- Participation de la CCAS avec la CMCAS jusqu'à 2 000€ par année scolaire

- 10% minimum



www.completude.com/cmcasdesyvelines



Le saviez-vous ?

Avec Kinougarde, vous bénéficiez des aides CAF/MSA ainsi que de 50% de crédit d'impôt.

Garde d'enfants à domicile

Cotisation annuelle OFFERTE au lieu de 95€



www.kinougarde.com/cmcasdesyvelines

Contactez notre équipe Partenariats Complétude : **01 30 21 11 78** / Kinougarde : **01 30 21 17 90**
29 rue du Maréchal Foch 78000 - VERSAILLES

HÉBERGEMENTS SOLIDAIRES & INTERGÉNÉRATIONNELS



Vous êtes ou votre enfant est étudiant en recherche de logement ? Vous êtes ouvrant droit et avez un hébergement vacant ? Découvrez la plateforme d'aide au logement des Activités Sociales. L'occasion de tenter la cohabitation solidaire !

Chaque année, de nombreux étudiants recherchent un logement pour effectuer leurs études. En parallèle, des bénéficiaires actifs ou inactifs peuvent disposer d'un hébergement vacant.

Afin de permettre la cohabitation solidaire entre ces bénéficiaires, les Activités Sociales ont décidé de mettre en place une plateforme en ligne pour les mettre en relation. Cette solution permet aux ouvrants droit d'avoir quelqu'un avec qui partager les moments du quotidien, et pour les jeunes, d'être logés tout en bénéficiant d'un lien enrichissant, car la cohabitation solidaire repose sur l'échange, l'entraide et le partage.

POUR QUI ?

- Les ayants droit étudiants de 18 à 26 ans de toutes les CMCAS en recherche de logement.
- Les ouvrants droit ayant un hébergement vacant (logement, chambre) à proximité d'un pôle universitaire (ou d'un autre établissement d'enseignement supérieur) et souhaitant le mettre à disposition d'un étudiant.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vous êtes ouvrant droit et souhaitez proposer un logement ? Rendez-vous sur la plateforme en ligne pour déposer votre annonce. Si vous rencontrez des difficultés, votre CMCAS peut vous accompagner dans la démarche.
- Vous êtes ayant droit et étudiant ? Découvrez toutes les offres d'hébergement proposées et contactez directement l'ouvrant droit pour l'annonce qui vous intéresse.

Chaque cohabitation étant unique, la relation entre l'ouvrant droit et l'ayant droit étudiant est encadrée par un modèle de convention d'hébergement à retrouver en ligne.

POUR ACCÉDER À LA PLATEFORME

www.ccas.fr → Espace Santé Social → Plateforme d'hébergement solidaire

Pour déposer ou répondre à une annonce, vous devez vous connecter avec vos identifiants ou les identifiants de votre parent ouvrant droit (NIA et mot de passe).

Attention, si vous n'avez pas d'adresse mail renseignée dans votre espace activ, ou si elle est la même que celle renseignée par un autre ouvrant droit, vous ne pourrez pas vous connecter pour le moment (vous pouvez renseigner ou modifier votre adresse mail sur votre espace activ).

TARIF AGENTS INACTIFS / PENSIONNÉS

Agence Nationale de Gestion des Avantages en Nature Energies. Pour toute question sur le Tarif Agent, vous pouvez les contacter en indiquant en objet le n° du département de la résidence principale + le numéro de matricule CNIEG.

- Par téléphone : 09 69 39 58 60 (les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h)
- Par mail : angane@enedis-grdf.fr
- Par courrier : ANGANE – 2 rue Vasco de Gama – Bat C – 44800 Saint Herblain (en indiquant l'adresse de la résidence principale + le numéro de matricule CNIEG)

MUTUELLES ET ASSURANCES



La Couverture Supplémentaire Maladie des Retraités CSMR, mise en place par la CCAS grâce à la contribution des activités sociales, a été mis en place spécialement pour les agents des IEG retraités et leurs familles. Pour information, à compter de cette année, l'envoi des échéanciers pour la CSMR sera dématérialisé pour les adhérents qui se sont déjà connectés sur leur Espace Adhérent.

- Par téléphone : 08 00 00 50 45 (du lundi au vendredi de 9h à 17h) – option 1
- Par courrier, en écrivant à : Solimut Mutuelle de France – Service CSMR – TSA 21123 – 06709 Saint-Laurent-Du-Var Cedex
- Par message en vous connectant sur votre espace adhérent : www.solimut-mutuelle.fr/mon-espace (rubrique «Mon espace adhérent» → CSMR des IEG)



Le Contrat d'Assurance Prévoyance Complémentaire permet de vous couvrir vous et vos proches contre les risques de décès, d'infirmité et d'invalidité.



Le Contrat d'Assurance Obsèques permettent de couvrir ce coût en garantissant le versement d'une somme d'argent, fixée à l'avance, en cas de survenance du décès. Car dépense importante pourrait contraindre vos proches à puiser dans leurs économies, voire à contracter un prêt.



Le Contrat Dépendance c'est la solution pour préserver son autonomie ! Anticiper pour se prémunir des aléas de la vie avec le versement en cas de dépendance d'une rente mensuelle non-imposable.

- Par téléphone : 08 00 00 50 45 (du lundi au vendredi de 9h à 17h) - option 2 (IDCP), option 5 (Dépendance), option 6 (Obsèques).
- Par courrier, en écrivant à : PREVERE – 46 rue la Boétie – 75008 Paris

PETIT RAPPEL



CAMIEG
92011 NANTERRE Cedex
0811 709 300
www.camieg.fr



SOLIMUT MUTUELLE
DE FRANCE
Service CSMR
TSA 21123
06709 SAINT
LAURENT DU VAR
Cedex.
0800 005 045
www.solimut-mutuelle.fr

Permanences Camieg :

7 avril 2022 à Maurepas (78310)

4 octobre 2022 à Carrières-sous-Poissy (78955)

Pour prendre rendez-vous : 01.77.93.14.02 ou sur

www.camieg.fr → Contactez-nous → Nous rencontrer